

En 1950, j'étais visiteur de prison...

On cherchait un visiteur de prison, oiseau rare paraît-il. Il devait appartenir à la confrérie de Saint-Vincent-de-Paul et être agréé par l'administration. Quelqu'un me suggéra de remplir cette fonction qui paraissait difficile et ingrate aux confrères âgés, habitués à secourir les nécessiteux plutôt que de fréquenter les hôtes d'une prison. Je ne sais pourquoi, j'acceptai et sans concurrent, sans appartenance à l'œuvre de Saint-Vincent-de-Paul. Je fus accepté et me présentai au directeur de la prison.

On hébergeait peu de détenus, peut-être deux douzaines, mais pendant les sessions de la cour d'assises, on refusait du monde... Les bâtiments perchés sur la colline étaient très anciens, la cour intérieure petite, et on ne s'évadait pas. Mais vu le faible effectif, une atmosphère tranquille y régnait avec seulement quatre ou cinq gardiens et un directeur compréhensif. Je ne veux pas dire que c'est comparable à une pension de famille. Je pense qu'on y mourait surtout d'ennui...

Le directeur me donna connaissance du règlement. Le visiteur de prison avait le privilège unique de pouvoir s'entretenir seul à seul avec le prisonnier. Il ne devait pas apporter certains objets et sans être soumis à la fouille avait certaines obligations de réserve. C'était facile à comprendre.

Il me choisit plusieurs pensionnaires, qui furent d'abord très réticents. J'étais probablement un type "du côté des juges" à qui on ne devait rien dire. "Que voulez-vous de moi ? Que cherchez-vous ?" C'était les deux questions habituelles. Je m'efforçais d'expliquer le but de ma visite désintéressée et je sus vaincre l'incrédulité de quelques-uns. Le directeur recueillit quelques impressions favorables de mes visites, ce qui m'encouragea beaucoup.

Il n'y avait pas que de simples voleurs comme ce jeune Montbrisonnais qui, hélas, appartenait à une famille habituée à la délinquance. Bien aimable et souriant, je n'avais aucune prise sur lui... Il attendait tout simplement la fin de ces "vacances". Après on verrait bien !

Plus brutal fut un certain J... qui, aussitôt entré au parloir, me déclara brutalement : "Savez-vous que j'ai tué un homme ?" Je le regardai en jouant l'indifférence et répondis : "Que voulez-vous que ça me fasse ?" Visiblement, il fut décontenancé, lui qui croyait m'impressionner, et accepta une cigarette sans hésiter. Je ne fumais pas mais j'apportais toujours un paquet de cigarettes souvent très appréciées. Avec cette sorte d'individu, il était quand même difficile d'avoir des sujets de conversation.

Parmi les détenus, se distinguait un homme d'une soixantaine d'années, à cheveux blancs et allure de digne notable en retraite. J'étais toujours prudent dans mes propos, averti de la nature de la faute commise. Le vieux monsieur s'exprimait parfaitement bien sur beaucoup de sujets et, suivant le dicton, on lui aurait donné le Bon Dieu sans confession.

Malheureusement, on se serait trompé. Sur le tard, il s'était épris d'une voisine et avait trouvé un moyen d'expédier sa femme dans l'autre monde. Il débordait de prévenances et de gentillesse et lui apportait même son petit déjeuner au lit. Tout ce manège intrigua le fils de retour du service militaire et il découvrit que le petit déjeuner était saupoudré d'un peu d'arsenic. Le jury d'assises fut sévère. A la fin d'un entretien, il changea soudain d'attitude et il me dit un peu tendu : *Expliquez-moi pourquoi ma femme tarde autant à me pardonner ? Avais-je bien entendu ? Je vous jure que je n'en suis pas encore revenu.*

Heureusement, j'échangeais aussi quelques propos moins dramatiques. Le directeur m'envoya son pensionnaire... préféré. Profession : braconnier. Occupation : casseur de bois. Lorsque l'hiver arrivait, les gendarmes pinçaient le braconnier en flagrant délit ; le juge n'avait pas à le forcer pour obtenir les aveux et il occupait une cellule pendant plusieurs mois à la grande satisfaction du directeur. Le détenu passait son temps dans la cour à casser du bois de chauffage. Il bavardait avec tout le monde, et recevait de temps en temps des petites faveurs... mais il ne franchissait tout de même pas la porte voisine. Il ne le désirait pas, étant chauffé, nourri, logé... mais il me demanda une paire de pantoufles ! Je ne manquai pas de lui apporter la semaine suivante une belle paire de pantoufles. Cela m'était permis et il me remercia chaleureusement, puis il ajouta : *Vous me faites plaisir, et moi je vous promets que, dès ma sortie, mon premier lièvre sera pour vous.* Je n'ai jamais reçu le lièvre mais j'ai apprécié comme il convient l'étrange repentir du bon braconnier.

André MASCLE